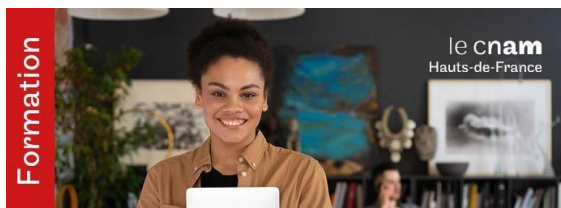


Droit Social – Relations collectives à Maubeuge



Dates et horaires

03/03/22	9H à 12H30	13H30 à 17H
11/03/22	9H à 12H30	17H30 à 17H
18/03/22	9H à 12H30	13H30 à 17H
01/04/22	9H à 12H30	13H30 à 17H
29/04/22	9H à 12H30	13H30 à 17H
06/05/22	9H à 12H30	13H30 à 17H
24/05/22	9H à 12H30	
17/06/22	Examen de 13H30 à 17H00	

Volumétrie : 45,5H de cours + examen

Modalité(s) : cours en journée

Objectifs pédagogiques Acquérir les connaissances fondamentales en Droit du travail concernant les relations collectives du travail (textes et jurisprudence), en particulier les relations sociales dans l'entreprise (négociations collectives et accords collectifs, information-consultation de la représentation du personnel - CSÉ, etc.). Être en capacité d'identifier les solutions juridiques à des cas concrets rencontrés en entreprise.

Contenu *Liberté et droit syndical dans l'entreprise* (objet et enjeux; représentativité syndicale; statut, attributions et moyens du syndicat dans et hors de l'entreprise ; structures : syndicat/section syndicale d'entreprise - attributions et moyens, unions : organisations professionnelles-territoriales ; délégués syndicaux - désignation, attributions et moyens / RSS; protection et discrimination, contentieux et réparations)

Négociations collectives et accords collectifs (objet et enjeux; acteurs de la négociation : droit commun, modalités dérogatoires; liberté contractuelle et thèmes obligatoires de

négociation - dispositions obligatoires "ordre public" - dispositions négociables "champ de la négociation collective" - "dispositions supplétives"; niveaux : entreprise établissement, groupe d'entreprises, branche professionnelle, interprofessionnel - national et local ; processus de négociation (principe de loyauté) et processus de validation des accords ("accord majoritaire", autre modalité); articulation des normes - principe de faveur - dérogation/supplétivité; contentieux des négociations collectives et des accords collectifs)

Institutions représentatives du personnel

Élection des représentants du personnel au Comité Social et Économique dans l'entreprise (mise en place du CSÉ - établissements distincts; UES; représentants de proximité; etc.; processus électoral)

Comité Social et Économique -

composition. Nouvelle architecture du droit applicable dans l'entreprise : dispositions obligatoires "ordre public" / dispositions négociables "champ de la négociation collective" / "dispositions supplétives" : **attributions** (orientations stratégiques, situation économique, politique sociale (santé et sécurité au travail, qualité de vie au travail, égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, activités sociales et culturelles, etc.) et **moyens de fonctionnement** (heures de délégations, formation, réunions, subventions, commissions, droits d'alerte, expertises, etc.) suivant les effectifs de chaque entreprise (entreprises de moins de 50 salariés / entreprises d'au moins 50 salariés/ etc.). **CSÉ d'établissement et CSÉ central d'entreprise. Conseil d'entreprise. Comité de groupe. CEE.**

Dialogue social dans l'entreprise négociation collective et information-consultation du CSÉ) sur la santé et la sécurité au travail. CSÉ - *composition, attributions et moyens de fonctionnement* (formation des élus, réunions, accès aux documents, inspections, enquêtes, droits d'alerte, expertises, Commission Santé, Sécurité et Conditions de travail - composition, attributions et moyens, représentants de

proximité, etc.). **Droit d'expression directe et collective des salariés sur leur travail**

: contenu ; conditions et organisation - mise en place et fonctionnement des groupes d'expression.

Dialogue social dans l'entreprise (négociation collective et information-consultation du CSÉ) sur l'emploi.

Préservation de l'emploi - Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) - dispositions légales et conventionnelles. **Mise en cause de l'emploi - Licenciement pour motif économique** (justification-cause réelle et sérieuse, obligations - d'adaptation, de reclassement et de maintien des capacités à occuper un emploi, procédures collectives de licenciement, plan de sauvegarde de l'emploi - PSE, rôle de l'administration du travail, contentieux - recours et réparations). **Autres modes de rupture collective de contrats de travail.** Rupture conventionnelle collective de contrats de travail (RCC). Accord d'entreprise de "performance collective" (APE). Contrats de chantier et de projet.

Dialogue social dans l'entreprise (négociations collectives et information-consultation du CSÉ) sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Statut protecteur des représentants des travailleurs contre le licenciement (champs d'application : représentants élus du personnel, délégués syndicaux, etc., licenciement et autres modes de rupture du contrat / modifications du contrat; procédures interne/externe; rôle de l'inspecteur du travail - enquête contradictoire, décision, etc.; contentieux - recours et réparations)

Conflits collectifs du travail (droit de grève dans les entreprises - définition, modalités, protection, fin de conflit, contentieux).

Bibliographie Michel Miné : Droit du travail en pratique, 30ème édition, Éditions Eyrolles (collection Le grand livre)

Inscription avant le :

Lundi 28 Février 2022

Lieu de la formation

Pôle culturel Henri Lafitte
(près de la poste principale)
1907 La grimpette - Maubeuge

Contact inscription

cecilia.chapelle@lecnam.net

03 27 23 04 05
15 bis Place Jehan Froissart
CS 5094
59302 VALENCIENNES CEDEX

Tarif (net de taxe)

Individuel*	Entreprise
235€	810€

Téléchargement dossier inscription

[file:///C:/Users/Cnam/Downloads/2021-dossier-inscriptions-formation-htt-avec-annexes-v120521-vnum%20\(4\).pdf](file:///C:/Users/Cnam/Downloads/2021-dossier-inscriptions-formation-htt-avec-annexes-v120521-vnum%20(4).pdf)

le cnam
Hauts de France
Nord - Pas de Calais - Picardie

Le Cnam Hauts-de-France vous informe, vous accompagne et vous conseille.

Contactez nos conseillers formation au **0800 719 720**

ou hdf_contact@lecnam.net

Tous nos programmes sur www.cnam-hauts-de-france.fr